



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100352

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/09/2024 15H19 C:002540 I:38622
V/REF : ARF/072404
V/Email reçu le Mercredi 25/09/2024 à 15H19

IN'LI AURA
Service Comptabilité
14 RUE TRONCHET
69006 LYON

V/REF.IMM. ARF-7076
IMMEUBLE : IMPULSION (INLI)
8, RUE DE LA PAIX (BAT.A)
9003, AVENUE CHARLES DE GAULLE
38800 LE PONT DE CLAIX

Vaulx en Velin, le 08 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N8 PAIX - LOGEMENT DE MME AMRI AU 2EME ETAGE PORTE A204 - TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR VERIFIER LE DYSFONCTIONNEMENT ELECTIQUE DES PLAQUES DE CUISSON

Donneur d'ordre : M. L. BRAGA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 01/10 A 13H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME AMRI AU 2EME ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE LA PLAQUE DE CUISSON FONCTIONNE CORRECTEMENT
L'OCCUPANTE INFORME NOTRE PRESONNEL QUE LE PROBLEME EST SURVENU 2 A 3
FOIS DURANT L'ANNEE
- UN DEFAUT APPARAIT ET LA PARTIE DIGITAL DE LA PLAQUE NE REPOND PLUS
- OBLIGATION DE COUPER LE DISJONCTEUR PLAQUE AFIN DE LA REINITIALISER,
AUCUN RISQUE ELECTRIQUE SUR LA PLAQUE DE CUISSON

SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PLAQUE DE CUISSON
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 01/10/24 à 14H38 M. L. BRAGA

SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PLAQUE DE CUISSON
NOUS CLOTURONS CE DOSIER MAIS NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100352

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,75	H.Ouvrier Electricien le 01/10	2	69,98		122,46
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	2	39,45		39,45
TOTAL H.T.					191,03
T.V.A. a 20,00%					38,20
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>229,23</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.